Dose homologuée 1,5L/hl

DESTRUCTION OU MAITRISE DES BROUSSAILLES

Débroussaillant liquide 2 D- P

L'ENVIRONNEMENT

IDENTIFICATION

Association de 2 matières actives, présentées en formulation liquide.
Le 2,4-D et le Dichlorprop-p sous forme d'ester éthylhexyl**.**
Débroussaillant foliaire destiné à la destruction des ligneux, semi ligneux, dicotylédones.
Respecte les graminées indispensables à la fixation des sols.
2,4-D, herbicide foliaire et systémique, il pénètre dans les feuilles au cours des premières heures qui suivent le traitement, puis est véhiculé dans toute la plante.
Dichlorprop-p, herbicide à action foliaire, il pénètre par les feuilles des plantes dicotylédones. Systémique, il est transporté rapidement par la sève vers les organes souterrains.

UTILISATIONS

Quand appliquer Optimum Possible

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Période d'utilisation : En pleine période de végétation, de la fin du printemps jusqu'au début de l'été ou à l'automne en période de descente de sève. Au delà il est préférable de couper les broussailles et d'attendre le développement de nouvelles pousses.
Son action systémique dans la plante permet de maîtriser les broussailles à grand développement: Orties, chardons, sureaux, genêts.
S'utilise pour la destruction des broussailles sur pied, à port dressé, bien développées.
Dose homologuée : 1,5 l/hl d'eau.
La plupart des espèces ligneuses, semi ligneuses ou herbacées à grand développement telles que: érables, cornouiller, robinier, genêts, ronces, épines, ajonc, genêt, aulne.
Les dicotylédones à fort développement : panais, sureau yéble, armoise, ortie, chardons.
Respect du couvert de graminées.
En cas de présence de plantes herbacées à détruire, faire le traitement avant floraison.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la bouillie : Remplir la cuve au 1/3 avec de l'eau, puis mettre la quantité nécessaire de débroussaillant liquide et compléter en maintenant l'agitation.
Soit 1,5 litre de produit dans 100 litres d'eau. Mouillage 1000 l/ha jusqu'à la goutte tombante
Dose pour 10 litres de bouillie : 150 ml

Nettoyage des appareils : Il est indispensable d'ajouter dans l'eau pure un détergent approprié et de nettoyer la cuve et l'ensemble du système à pulvériser. Rincer à l'eau pure. Ne pas évacuer les eaux de rinçage à proximité des sources, puits, étangs, rivières, égouts. Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Elimination des emballages vides : Réemploi interdit.
Lors de l'utilisation du produit, rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides par les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

.../...

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Recommandations :
Utiliser une lance équipée de buses, en évitant la formation de brouillard.
Bien mouiller la totalité de la végétation ciblée.
Traiter par temps calme pour éviter la dispersion fortuite du produit par le vent et l'entraînement sur les cultures voisines sensibles.
Plantes herbacées : Faire le traitement avant la floraison.
Plantes ligneuses et semi ligneuses : Taille inférieure à 1,50 m-2m.
Le traitement peut être effectué sur les taches ou en plein.
Les applications par voie aérienne sont interdites.
Eviter l'application sur des terrains caillouteux surchauffés.
Eviter les périodes de sécheresse pour un résultat optimum.
Ne pas traiter par des températures > 25°C sous abri.
Ce produit étant particulièrement efficace, ne pas le laisser s'écouler dans les eaux destinées à l'arrosage ou à l'irrigation des cultures.
Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation.

PRECAUTIONS POUR LE BETAIL :
Certaines plantes toxiques non pâturées habituellement peuvent après traitement, devenir appétentes pour les animaux. Attendre un mois la dessiccation complète des végétaux avant la réintroduction les animaux.

FORMULE GARANTIE

Formule garantie :
- 240 g/l 2,4-D-P (ester éthyl hexyl)
- 120 g/l de Dichlorpro-p (ester éthylhexyl)

Nom homologué : DEBROUSSAILLANT 2D-P - Homologation : AMMP N° 2030332.
Détenteur de l'AMM : Nufarm SAS (92)
Formulation : Concentré émulsionnable EC.

CARACTERISTIQUES

- Conditionnement : 5 litres.
- Classement : Xn, R22/50/53

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants.

Hygiène et sécurité : se reporter à la Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande, ou sur internet à l'adresse suivante www.quickfds.com

« Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Bien lire l'étiquette avant toute utilisation»

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Respecter les recommandations d'emploi indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles d'emploi des produits phytosanitaires. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Eviter toute formation d'embruns en traitant par temps calme, surtout à proximité d'environnements sensibles : gazons, plantations, cultures, points d'eau, végétations spontanées que l'on désire conserver.
En bordure de massifs de fleurs et pelouses laisser une bande de sécurité de 20 cm.
Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau. Ne pas appliquer sur des sols ou sur des surfaces à partir desquels il y a un rejet direct vers les eaux de surfaces.

IMPORTANT : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases les traitements, en tenant compte sous votre responsabilité de tous les facteurs particuliers tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes d'application, les variétés végétales, la résistance des espèces.
Ce document d'information ne saurait en aucun cas, dispenser de consulter l'étiquette. Document non contractuel.
Code 08053

deproma

15, avenue Foch - B.P.80032 –18201 SAINT AMAND CEDEX
Tél. 02.48.62.01.50 - Fax. 02.48.96.36.13 e.mail: info@deproma.com